

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2026 DU //2026 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION TRIPHASEE SUR L'AXE AKONGO – NGOUNGAL(PHASE 1) LOT1 ; EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT SUR LES LOCALITES : AYENE-AKOK (pesage routier) - NKOABE-MVOG YA'A –KOUMASSI LOT2 DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

I- OBJET :

Dans le cadre de l'Exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Ngomedzap dans le Département du Nyong et So'o, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 003/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM /2026 du 28/01/2026 pour

N°	Désignation du Projet	Localité	Commune	Cout Prévisionnel	Frais d'acquisition du DAO	Frais caution soumission	Imputation Budgétaire
01	Travaux d'électrification Triphasée LOT1	Akongo-Ngoungal (phase 1)	Ngomedzap	75 000 000			
02	Travaux d'Extension /BT Lot2	Ayene-Akok-Nkoabe-Koumassi-Mvog Ya'a	Ngomedzap	25 000 000	100 000		

II- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Ce projet sera exécuté en deux (02) Lots

1- Lot1 :

- Construction d'un réseau triphasé en supports bétons sur un linéaire de 5,2 km ;
- Fourniture et pose d'un poste transformateur monophasé H61 25KVA, 17.32KV ;
- Branchement et abonnement de 01 ménage.
- Raccordement et mise en service de l'ouvrage ;
- Abattage et élagage.

2- lot 2 :

- Extension BT monophasé en supports bétons sur un linéaire de 0 ,8 km ;
- Fourniture et pose d'un poste transformateur monophasé H61 25KVA. 17.32KV ;
- Construction d'un réseau MT/BT en supports bétons sur un linéaire de 1,3 km ;
- Construction d'un réseau BT en supports bétons sur un linéaire de 1km
- Branchements et abonnements de 09 ménages.
- Raccordement et mise en service de l'ouvrage ;
- Abattage et élagage.

III- Tranches/Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres constituent en deux lot

IV- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 100 000 000(Cent millions) FCFA TTC. Soit 75 000 000 (Soixante-quinze millions) pour le lot I et 25 000 000 (Vingt Cinq Millions) pour le lot II

V- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

VI- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun et/ou bénéficiant d'une attestation de catégorisation ou un récépissé de dépôt du dossier d'attestation de catégorisation.

VII- Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (B.I.P) du MINEE, exercice 2026.

VIII- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est « hors ligne (Offline) »

IX- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission acquitté à la main et timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics, dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, dont le montant s'élève à Un Million cinq cent mille pour le lot I (1 500 000 000) FCFA et 500 000 (cinq cent mille) pour le lot II. Il est valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

Cette caution est accompagnée par la quittance de versement de la totalité des frais sus indiqués à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC). La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

X- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les Services du Maire de la Commune de Ngomedzap, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

IX - Remise des Offres

Les Offres, établies en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont (01 original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir à la salle des actes de la Mairie de Ngomedzap au plus tard le 26/02/2006 à 11 Heure précises contre récépissé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2026 DU 28/01/2026 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION TRIPHASEE SUR L'AXE AKONGO – NGOUNGAL (PHASE 1) LOT1 ; EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT SUR LES LOCALITES : AYENE-AKOK (pesage routier) - NKOABE-MVOG YA'A – KOUAMASSI LOT2 DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

XI- Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO, ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

IX- Ouverture des Offres

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 26/02/2026 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle de réunion des Services du Maire de la Commune de Ngomedzap.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

X- Critères d'évaluation

X.1 Critères éliminatoires

A- Pièces Administratives

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;
- b) Absence (à l'exception de la caution de soumission) après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif.

B- Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- b) Absence de la charte d'intégrité datée et signée
- c) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales
- d) N'avoir pas validé au moins 80% des critères essentiels avec obligatoirement le critère matériel
- e) Absence de l'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- f) Preuves d'acceptation des clauses du marché

C- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- a) Sous-détails de prix unitaires non conformes au modèle de l'offre ;
- b) Bordereau de prix unitaires non conformes au modèle fourni dans le présent dossier d'Appel d'Offres ;
- c) Absence dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- d) Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)

D- Critères éliminatoires d'ordre général

Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces

X.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- A. la présentation de l'offre (intercalaire en couleur, reliure en spirale avec transparent au début et papier cartonné à la fin de chaque offre);
- B. la qualification et l'expérience du personnel : Conducteur des travaux, Chef chantier, Responsable du laboratoire géotechnique, Responsable Administratif et financier) ;
- C. visite du site : attestation de visite du site et rapport documenté et illustré de la visite du site ;
- D. les moyens logistiques (matériels):
- E. les références du soumissionnaire dans le domaine d'électrifications, réhabilitation, entretien ou réfection des ouvrages d'arts d'un montant au moins égal à TTC 80 000 000 FCFA, au cours des cinq (05) dernières années :
- F. la capacité financière d'un montant de 50 000 000 FCFA ;
- G. L'attestation de catégorisation, le cas échéant.

XI-Attribution : L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

XII- Renseignements Complémentaires

Les renseignements Complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Commune de Ngomedzap ou auprès de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie du Nyong et So'o.

XVI – DENONCIATION

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 699 37 07 48 ou au 699 60 96 04, ou le MO/MOD au numéro 695 51 50 29.

Fait à Ngomedzap, le 28/01/2021,

Le Maire de la Commune de Ngomedzap,
(Praticien d'Ouvrage)

Ampliations :
- PREFET / N-S
- DD MINMAP
- ARMP / C
- CIPM/ NGOMEDZAP
- CHRONO / AFFICHAGE



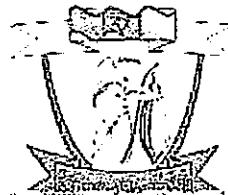
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail – Patrie

 REGION DU CENTRE

 DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

 COMMUNE DE NGOMEDZAP

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work – Fatherland

 CENTER REGION

 NYONG AND SO'O DIVISION

 NGOMEDZAP COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

NOTICE OF NATIONAL CALL FOR TENDER OPEN UNDER EMERGENCY PROCEDURE No. 003/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2026 OF FOR TRYPHASE ELECTRIFICATION WORKS OF THE AKONGO-NGOUNGAL (LOT 1) AND EXTENSION ELECTRIFICATION OF MB OF AYENE- AKOK- NKOABE-KOUMASSI-MVOG YA'A IN THE COMMUNE OF NGOMEDZAP, DEPARTMENT OF NYONG AND SO'O, CENTRAL REGION.

I- SUBJECT:

As part of the Execution of the Public Investment Budget, the Mayor of the Commune of Ngomedzap in the Department of Nyong and SO'O, Project Owner is launching a National OpenCall for Tenders under emergency procedure. No.003/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM /2026 of 28/01 / 2026 for MV/LV rural electrification work TWO LOTS) in the commune of Ngomedzap, Department of Nyong and So'o, region of Center.

Nº	Désignation	Locality	Council	Estimated cost	Tender file cost	Bid Cost	Imputation
LOT 01	Rural electrification works TRYPHASE	AKONGO-NGOUNGAL	Ngomedzap	75 000 000			
LOT 02	Rural EXTENSION electrification works MB	AYENE- AKOK- NKOABE- KOUMASSI- MVOG YA'A	Ngomedzap	25 000 000	100 000	1 000 000	

II- CONSISTENCY OF THE WORK

This project will be executed in two (02) phases:

I- IOT 1 :

- Construction of a single-phase MV network in concrete supports over a length of 5.2 km;
- Supply and installation of a single-phase H61 25KVA, 17.32KV transformer station;
- Connection and subscription for 01 household.

- Connection and commissioning of the structure;
- Felling and pruning.

2- Phase IOT2 :

- Construction of a single-phase MV network in concrete supports over a length of 0.8 km;
- Supply and installation of a single-phase H61 25KVA, 17.32KV transformer station;
- Construction of an MV/LV network in concrete supports over a length of 1.3 km;
- Construction of a LV network in concrete supports over a length of 1km
- Connections and subscriptions for 09 households.
- Connection and commissioning of the structure;
- Felling and pruning.

III-PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation in this invitation to tender is open to all companies or groups of companies under Cameroon law.

IV- FINANCING

The work is financed by the BIP Fiscal year 2026 and following.

V -CONSULTATION OF THE TENDER DOCUMENTS (DAO)

The tender documents may be consulted during working hours at the Secretariat of the Ngomedzap Council.

VI- ACQUISITION OF THE TENDER DOCUMENTS

The tender documents can be obtained at the Secretariat of the Ngomedzap Council, during working hours as soon as this notice is published against payment of a non-refundable deposit sum of hundredFIFTY thousand 150 000 FCFA), corresponding to the purchase fee of the DAO.

The purchase receipt must specify:

The name of the tenderer,

The number of the tender notice,

The amount of fees paid.

VII - Delivery of offer

The Offers, drawn up in French or English and in seven (07) copies including (01 original and 06 copies marked as such) must reach the deeds room of the Ngomedzap Town Hall no later than 29/05/2026 at 13. Precise time against receipt and must be marked:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°003/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2026 OF 28/01/2026 IN EMERGENCY
PROCEDURE FOR THE CONSTRUCTION OF THE MV/LV ELECTRICITY LINE

OF THE AXE CARREFOUR NKOLBEWA - EKEKAM-STATION IRAD SECTIOAKONGO-NGOUNGAL LOT1 AND AYENE -AKOK-NKOABE-KOUMASSI-MVOG YA'A N IN THE NGOMEDZAP COUNCIL, NYONG AND SO'O DIVISION, CENTER REGION.

“To be opened only during bids opening session”

VIII- ADMISSIBILITY OF THE OFFERS

- Bid bond

Each bidder must attach to their administrative documents, a bid bond established by a first-class bank by the Ministry of Finance and listed in document 09 of the D.A.O in the amount of two million (2,000,000) F CFA and having a minimum validity period of ninety (90) days.

Under risk being rejected, the other administrative documents required must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority. In accordance with the stipulations of the Special Tender Regulations.

They must date from less than three (03) months preceding the date of submission of offers or have been established after the date of signature of the call for tenders.

Any offer that does not comply with the requirements of this notice and Tender Document will be declared inadmissible. In particular the absence of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance.

IX- OPENING OF OFFERS

The opening of Offers will take place at the Ngomedzap Council Hall on the 26/02/2026 At 12 AM precisely by the Ngomedzap Internal Tenders Board, in the presence of bidders or mandated representatives who have a good knowledge of the bids.

X- ELIMINATING CRITERIA

1- Administrative offer

- Absence or non-conformity of a document in the administrative file after 48 hours regular time
- Falsified or non-authentic document
- Absence of a bid bond

2- Technical offers

- False declaration or falsified document
- have not met at least 70% of the qualification criteria

3- Financial offer

- Incomplete financial offer
- Omission of a quantified unit price in the financial offer

XI- ESSENTIAL CRITERIA

01. Presentation of offers yes / no

02. Experience in similar services (general and specific reference) yes / no
03. Availability of sit tools and essentialequipment (justified ownership or rent contract)
04. Staff (reference, qualification and CV) yes / no
05. Methodology (schedule, deadlines, work schedule)yes / no
06. Annual income yes / no

N.B: (The contract will be awarded to the candidate having submitted the satisfactory technical offer equal to or at least 70% of yes and the compliant financial offer having no fancy price and the lowest bidder).

XII- EXECUTION DEADLINE

The work will be carried out for six (06) months or three (03) months for each phase.

XIII- VALIDITY OF OFFERS

Tenderers remain bound by their tender for sixty (60) days from the deadline set for the submission of offers.

XIII- COMPLIMENTARY INFORMATION

Additional information can be obtained during working hours from the technical service of the Municipality of Ngomedzap or from the Departmental Delegation of Water and Energy of Nyong and So'o.

Done in Ngomedzap, the 23/01/2026

The Mayor of Ngomedzap council
(Contracting Authority)

True copies:
- SDO / N-S
- DD MINMAP
- ARMP/C
- ITB/ NGOMEDZAP
- CHRONO
- DISPLAY

